



LETTRE D'INFORMATION N° 10

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR

Tél : 03 87 51 34 30 - Fax : 03 87 51 21 87

mail : mairie@norroyleveneur.fr - site internet : www.norroyleveneur.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 -11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h00

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2017

Approbation rapport de la Commission Locale d'Évaluation des charges transférées

Cette commission s'est réunie à l'Hôtel Communautaire pour évaluer les transferts de charges de certaines communes à la Communauté de Commune suite aux transferts de compétence liés à la loi Notre, deux dossiers :

- Les charges de fonctionnement et d'investissement incombant aux Communes adhérentes du Syndicat Mixte d'étude et d'aménagement des friches industrielles (SMEAFI) seront prises en charge par la Communauté de Commune. Il a été proposé d'impacter l'attribution de compensation de celles-ci des montants acquittés en 2016. Approuvé par la Commission à la majorité, ces communes ayant créées ce Syndicat pour promouvoir leurs zones d'activités économiques et celles-ci en perçoivent les taxes foncières.
- Les charges de fonctionnement et d'investissement des aires d'accueil des gens du voyage incombant aux Communes qui ont créées ces aires (communes de plus de 5000 habitants) sont transférées à la Communauté de Communes. La commission propose que les attributions de compensation à ses communes n'en soient pas diminuées, ces aires d'accueil leur ayant été imposées par la loi.

Le Conseil municipal approuve le rapport de la Commission.

Lancement Appel d'Offres Transport Collectif

Le contrat de nos transports collectifs se termine en août 2017, il convient de lancer un nouvel appel d'offre :

- . Transports scolaires Bellevue
- . Transport piscine
- . Transport des Aînés
- . Transports occasionnels pour un déplacement jusqu'à 5 kms

Accord à l'unanimité

Subvention aux particuliers pour les travaux d'économie d'énergie

Cinq demandes de subvention de travaux d'économie d'énergie nous sont parvenues. Celle-ci doivent être approuvée par le Conseil et l'ont été à l'unanimité.

Acceptation de chèques

Deux chèques nous sont parvenus en Mairie, l'un de l'UEM, l'autre de LUXXBAIL (remboursement trop perçu).

Le Conseil doit les accepter avant de les encaisser.

Accord à l'unanimité

Attribution appartement communal

Suite à l'annonce parue dans le bulletin municipal et dans le Républicain Lorrain, trois dossiers nous sont parvenus et ont été étudiés par la Commission CCAS. La Commission soumet à l'approbation du Conseil la demande d'attribution du logement à Madame VAN DAMME, secrétaire de Mairie, trois enfants dont une enfant fréquentant l'école primaire.

Accord à l'unanimité

Autorisation aménagement Skate Park

Des jeunes de notre village nous ont demandé un Skate Park à côté du City Stade, ils sont venus avec un dossier, nous l'ont présenté et nous avons accepté leur projet.

Des devis ont été demandés après les avoir présentés,

Madame le Maire propose d'accepter le devis de la société MEFRAN pour un montant de 23 263.20 euros.

13 pour – 1 abstention

INFORMATIONS MUNICIPALES

Dégradations

Des personnes mal intentionnées ou inconscientes ont tagués à divers endroits de notre village. Que faire ?

Dire que ce n'est pas bien ? Tout le monde le sait...

Que cela coûte à la collectivité ? Tout le monde le sait...

Enquête publique

Il sera procédé à une enquête publique pour le transfert et le classement dans le domaine public communal de parcelles privées rue de Fèves, qui aura lieu en mairie de Norroy le Veneur du 13 juin 2017 au 28 juin 2017 inclus.

Monsieur Christian EVESQUE a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur.

Les pièces du dossier seront tenues en mairie de Norroy le Veneur à la disposition des intéressés pendant toute cette période, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir les lundis de 9 h à 11h, les mardis de 16h à 19 h, les mercredis de 9h à 11 h, les jeudis de 16 h à 19h.

Appartement à louer

Un appartement se libère au 1^{er} juillet 2017, un F5 au-dessus de l'école comprenant 3 chambres, 1 séjour, cuisine avec cellier, cave privée, grenier, 1 parcelle de jardin privatif et un grand jardin en commun, location 650 euros mensuel. Contacter la Mairie au 03.87.51.34.30.

Appartement à louer

Un appartement Sénior à Norroy le Veneur, type F2 de 55 m², loyer 472 euros + 35 euros de charges disponible au 1^{er} juillet 2017. Contacter la Communauté de Commune au 03.87.51.91.22.

Siegvo

Le comité directeur du Siegvo du 24 mai a abordé les points suivants : présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (il sera disponible sur le site de la mairie à compter du 15 juin), travaux de sécurisation de la station de pompage de Roncourt (montant évalué à 1.184 960 euros HT), alimentation en eau potable du stade de foot à Ars-sur-Moselle. Le détail des points est disponible en mairie.

L'extinction partielle de l'éclairage public nocturne à compter du 1er juillet 2017

Comme nous vous l'avions annoncé voici quelques mois, nous allons procéder à l'extinction nocturne dans les rues de notre village. Les modifications nécessaires étant faites : programmation des horaires dans les armoires astronomiques, l'extinction démarrera le vendredi 30 juin 2017. A partir de cette date les lumières s'éteindront à 0h et se rallumeront à 5h.

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la mairie (« vivre à Norroy » puis « l'environnement ») l'exposé des intérêts multiples que présente cette solution, tant sur le plan économique que sur le plan écologique : économie financière sur les consommations, intérêt pour la santé humaine et pour la faune sauvage, d'avoir des nuits avec une période d'obscurité « naturelle ».

Nous maintiendrons l'éclairage de nuit au cœur de l'hiver durant environ une semaine entre le 24 décembre et le 2 janvier.

Pour plus d'informations consultez : www.norroylevenueur.fr

Bus des Aînés

Prochaines dates du bus des Aînés : les vendredis 9 juin et 23 juin.

Départ à 13h30 à Norroy le Veneur aux arrêts suivants : Fontaine Aumont, rue de Fèves, Snorroy, Fontaine de Larue, Centre village, Fontaine Charrau

Le retour s'effectuera Place d'Armes à 17 heures.

Don du sang

Les prochaines collectes de don du sang en 2017 auront lieu les 3 juillet, 7 août, 25 septembre, 23 octobre, 4 décembre à la salle des fêtes de Maizières-lès-Metz de 15 h 00 à 19 h 00.

Scolaire

- le prochain comité de Pilotage PEDT (projets éducatifs territoriaux) aura lieu le vendredi 23 juin pour faire le bilan des nouvelles activités périscolaires (NAP) et préparer celles de la prochaine rentrée scolaire. Un questionnaire de satisfaction sera adressé aux parents le vendredi 9 juin (retour au plus tard le vendredi 16 juin, téléchargeable sur le site internet de la mairie, rubrique « Jeunesse » -> « les NAP ») et aux intervenants NAP.

- le prochain conseil d'école est prévu le vendredi 23 juin

- dans le cadre des modifications des heures de classe à compter de la rentrée 2017 (suppression des cours le samedi matin, cours le mercredi matin de 9 h 00 à 12 h 00), un accueil périscolaire sera assuré le mercredi uniquement avant le début des cours (pas de cantine scolaire). Le bus habituel pour Bellevue sera assuré pour l'aller et le retour.

Élections législatives 2017

Les prochaines élections législatives auront lieu le dimanche 11 et 18 juin. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h 00 à 19 h 00 en mairie.

Fête de la musique

Vous êtes tous cordialement invités à la fête de la musique à Norroy le Veneur Salle Albert Bourson (ou à l'extérieur de la salle selon la météo) le vendredi 16 juin 2017 à partir de 19 h 00 avec la participation des associations du village qui assurent la restauration.

Au programme :

- les écoles de Norroy le Veneur et de Plesnois
- des habitants de notre village nous font partager leur passion pour la musique
- les groupes musicaux « Les Fous du Village » et « Gehaansbléiser »
- Feu de la Saint Jean
- Restauration sur place
- entrée libre

Festival COUARAIL 10 et 11 juin 2017

Pour vos enfants, nouveauté cette année, un spectacle JEUNE PUBLIC.

L'entrée gracieuse pour tous les spectacles vous parviendra dans votre boîte aux lettres.

Nous remercions d'avance les bénévoles qui viendraient donner un coup de main, comme chaque personne qui nous apporterait une pâtisserie maison.

Merci de prévenir Francine 06 02 08 04 63

Plus d'informations sur : www.couarail-norroy.fr

De Feuilles en Fleurs

Concert « Lgoudubongou » avec le groupe vocal « Au Dernier Cri » (chansons françaises à textes humoristiques) le vendredi 30 juin à 20h30 au Jardin Partagé de Plesnois.

2^{ème} Randonnée du Patrimoine, Dimanche 25 juin 2017

L'association L'église de Norroy-Plesnois d'hier à aujourd'hui organise une marche populaire, dite « Randonnée du Patrimoine », le dimanche 25 juin 2017.

Trois parcours proposés : 6,10 et 20km. Départ depuis le parking de la salle Albert Bourson à Norroy le Veneur de 7h à 14h. Frais d'inscription : 4€, gratuit pour les enfants. Petite restauration sur place.

Plus d'information sur www.eglise-norroy-plesnois.fr

Les petits bonnets de l'espoir

L'association « Les petits bonnets de l'espoir » est une association qui a pour but de collecter des vêtements (tee-shirts, robes...) et de les recycler afin de confectionner des bonnets qui sont gracieusement distribués aux personnes atteintes du cancer (adultes et enfants) et ayant perdu leurs cheveux.

Compte Facebook: <https://www.facebook.com/LesPetitsBonnetsDelEspoir/?fref=ts>

Si vous souhaitez vous débarrasser de vêtements même tachés ou abîmés, de tissus ou d'articles de mercerie permettant la confection de bonnets, merci de déposer vos dons chez Andréa SEICHEPINE, tél : 06 24 30 35 23, 24 grand rue à Norroy le Veneur.